

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES

à remplir en 3 exemplaires

Service versant :

(doit être énoncé intégralement, sans sigle)

Préfecture de Lot-et-Garonne

Bureau de l'environnement et de l'urbanisme

Nom et tél. du responsable :

Mme LOUBET Annie

Téléphone : 05.53.77.60.62

Date du versement :

Nombre d'articles (boîtes ou reg.) : **12**

Partie réservée aux Archives

N° du versement :

2076W

Métrage :

1,30 up

Indexation :

index géographique
aménagement foncier
distribution de gaz
eau potable
établissement médico-social
expropriation
réseau routier
installation sportive
traitement eaux usées
irrigation
zone industrielle
lotissement

N° de travée :

61-03, 04.

I. 21.

Nota : les boîtes seront d'épaisseur maximale 15 cm avec l'indication du service versant, portant au dos l'indication sommaire du contenu, les dates extrêmes et un numéro d'ordre individuel correspondant au numéro ci-dessous colonne 1. Dactylographier à double interligne, en triple exemplaire.

Ne pas remplir les colonnes 5 à 7.

N° d'ordre (1)	Contenu des boîtes ou des registres (2)	Dates extrêmes (3)	communi- cabilité (4)	Cote aux Archives (5)	Elimination	
					Année (6)	Sort final (7)
	ne rien inscrire sur cette partie de document					

- (1) Numéro d'ordre de l'article (boîte, registre) dans le versement : la numérotation est continue de 1 à l'infini, sans numéro "bis" ou "ter", sans recommencer à 1 pour chaque catégorie de documents.
- (2) Chaque article doit faire l'objet d'une description courte et précise, énonçant l'objet de l'affaire traitée, la nature des pièces contenues dans l'article (à proscrire "Affaires diverses", "Affaires générales").
- (3) Date la plus ancienne suivie de la date la plus récente de chaque article.
- (4) A remplir par le service versant dans les deux cas suivants :
- indiquer obligatoirement I (pour Immédiat) en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D (pour Différé) en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
- (5) Cote chronologique attribuée par le service des Archives départementales.
- (6) Date à laquelle doivent être triés les documents, à l'expiration du délai d'utilité administrative.
- (7) Indiquer C (pour conservation définitive) ; E (pour élimination) ; T (pour tri) ; TS (pour tri sélectif) ; TA (pour tri automatique).

N° d'ordre (1)	Contenu des boîtes ou des registres (2)	Dates extrêmes (3)	commu nicabi lité (4)	Cote aux Archives (5)	Elimination	
					Année (6)	Sort final (7)
1	<p>DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE</p> <p>Expropriation engagée par les Communes, le Département, l'Etat</p> <p>Commune d'Allemans du Dropt Création d'une voie rurale</p> <p>Commune d'Astaffort Création d'une maison de retraite</p> <p>Commune de Castelculier Création d'un centre commercial Expropriation BEGUE</p> <p>Commune d'Estillac Extension de la zone industrielle et artisanale de Mestre-Marty</p> <p>Commune de Laplume Elargissement de la rue du château</p> <p>Commune de Mézin Extension du stade municipal</p>	1992-1994	I	2076 w1		
2	<p>Commune de Pont-du-Casse Extension de la zone artisanale de Bonnel</p> <p>Commune de Villeneuve-sur-Lot Construction d'une nouvelle maternité à l'hôpital Saint-Cyr</p> <p>Département de Lot-et-Garonne Communes d'Estillac et Le Passage Aménagement de la RD 931 et création d'un canal d'évacuation des eaux pluviales liés à l'Agropôle</p>	1990-1991	I	" w2		
3	<p>Département de Lot-et-Garonne Communes de Beaupuy, Castelnau-sur-Gupie, Marmande Redressement et élargissement de la RD 708 entre Castelnau-sur-Gupie et Marmande Dossier de déclaration d'utilité pblque Dossier d'enquête parcellaire</p> <p>Etat (Ministère de l'équipement) Communes de Marmande et Sainte-Bazille RN 113 – Suppression d'une zone d'accumulation d'accidents corporels entre les PR 77 + 200 et 78 + 200</p>	1989 – 1991	I	" w3		

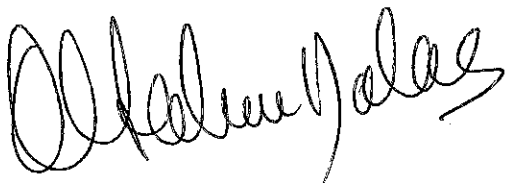
N° d'ordre (1)	Contenu des boîtes ou des registres (2)	Dates extrêmes (3)	commu nicabi lité (4)	Cote aux Archives (5)	Elimination	
					Année (6)	Sort final (7)
4	<p>Etat (Ministère de l'équipement) Commune de Maramnde RN 113 – Rocade RD 933 Construction d'un giratoire au carrefour de la RN 113 et de la RD 933 Enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire Ordonnance d'expropriation</p> <p>Etat (Ministère de l'équipement) Commune de Marmande RN 113 – VC 28 Aménagement d'un carrefour Enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire Ordonnance d'expropriation</p> <p style="text-align: center;">ASSAINISSEMENT</p> <p>Département de Lot-et-Garonne Commune de Le Passage Dossier d'enquête publique en vue de l'établissement d'une canalisation d'eaux pluviales</p> <p style="text-align: center;">PERIMETRE DE PROTECTION</p> <p>Commune de Houeillès Déclaration d'utilité publique pour la création de périmètres de protection du forage du Bourg</p>	1991-1993	I	2076w4		
5	<p>Syndicat intercommunal à vocation multiple de la région de Casteljaloux Communes de Boussès, Durance, Fargues, Houeillès, La Réunion, Pompicy, Pompogne Périmètre de protection du puits de Lagagnan Dossier d'enquête publique</p>	1992	I	" w5		
6	<p>Syndicat intercommunal à vocation multiple de la région de Casteljaloux Communes de Boussès, Durance, Fargues, Houeillès, La Réunion, Pompicy, Pompogne Périmètre de protection du puits de Lagagnan Dossier administratif</p>	1992-1993	I	" w6		

N° d'ordre (1)	Contenu des boîtes ou des registres (2)	Dates extrêmes (3)	commu nicabi lité (4)	Cote aux Archives (5)	Elimination	
					Année (6)	Sort final (7)
7	<p>IRRIGATION – Déclaration d'utilité publique Retenue collinaire</p> <p>Association syndicale autorisée de Lamouthe Commune de Cancon Retenue collinaire de Lamouthe aval</p> <p>Association syndicale autorisée de Tournon-Fumel Communes de Cuzorn et Gavaudun</p> <p>IRRIGATION Déclaration d'utilité publique Réseau d'irrigation collectif</p> <p>Association syndicale autorisée de la région du Queyran Communes de Anzex, Damazan, Puch d'Agenais, Saint-Léon, Villefranche du Queyran</p> <p>Association syndicale autorisée de Villeneuve-sud Communes de Pujols et Sainte-Colombe de Villeneuve</p>	1994-1995	1	2076w7		
8	<p>Association syndicale autorisée des Troix Coteaux Communes de Le Rayet, Parranquet, Saint-Martin de Villeréal, Villeréal</p> <p>CONVENTION DE SERVITUDES CANALISATION DE TRANSPORT DE GAZ</p> <p>Agen/Fumel DN 200 Agen/Villeneuve DN 80 Anzex/Fauguerolles DN 300 Anzex/Fauguerolles DN 150 Nérac/Condom DN 80</p>	1993-1995	1	" w 8		
9	<p>Marmande DN 100 Monbalen/Villeneuve DN 150 Villeneuve-sur-Lot DN 80 (Pet-Food) Toulouse-Bordeaux DN 200</p> <p>URBANISME</p> <p>DOCUMENTS D'URBANSIME DELIVRES AU NOM DE L'ETAT</p> <p>Permis de construire Communes de : Aiguillon à Lacapelle-Biron</p>	1991-1995	1	" w 9		
		1990-1991	D			

N° d'ordre (1)	Contenu des boîtes ou des registres (2)	Dates extrêmes (3)	commu nicabi lité (4)	Cote aux Archives (5)	Elimination	
					Année (6)	Sort final (7)
10	Permis de construire Communes de Layrac à Tonneins	1990-1991	D	2076W10		
11	Permis de construire délivrés en 1992 Communes de Espiens à Saint-Vite Permis de construire délivrés en 1993 Communes de Agnac à Villeneuve-sur-Lot Permis de construire délivrés en 1994 Communes de Allez-et-Cazeneuve à Villeneuve-sur-Lot	1992 - 1994	D	" W11		
12	LOTISSEMENT TRANSFERT DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS Enquêtes publiques sur le territoire des communes d'Aiguillon, Boé, Bon-Encontre, Brax, Castelculier, Foulayronnes, Le Passage, Pont-du-Casse, Roquefort Arrêtés préfectoraux portant modification des lotissements sur le territoire des communes de : Bourlens, Castelnaud sur Gupie, Douzains, Duras, Escassefort, Francescas, Hautefage la Tour, Houeillès, Lacapelle-Biron, Lagarrigue, Lannes, Le Lédat, Lé vignac de Guyenne, Madaillan, Monbalen, Montauriol, Prayssas, Pompogne, Poussignac, Saint-Etienne de Fougères, Saint-Front sur Lémance, Tombeboeuf	1992-1995	J	" W12		

Bon pour prise en charge

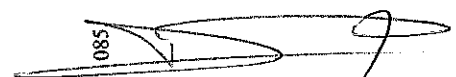
Agen, le 11 avril 2000
le directeur des Archives départementales,



Martine SALMON-DALAS

le Service versant :

Pour le Préfet,
Le chef de bureau



Jean DE ZORZI